

Madame Morgane LOUVET - Caisse d'Epargne Bretagne / Pays de la Loire
Monsieur Jacques BRIEAU - Fondation du Patrimoine Pays de la Loire
Madame Sylvie PERGELINE - AMF 44
Monsieur Guy POUTIER - AMF 49
Monsieur Jacques BERNARD - AMF 85
Monsieur Laurent BAUDIN, représentant GMH pour les Pays de la Loire
Monsieur François PERRAULT, représentant GMH pour les Pays de la Loire
M. Hubert de PONTBRIAND, Président FFB Mayenne

Saint Herblain, le 19 mai 2020

Objet : Concours « Les Rubans du Patrimoine » - Jury inter-régional

Madame, Monsieur,

Je serais particulièrement heureux que vous puissiez participer, en tant que partenaire, **au jury inter-régional « Bretagne - Centre Val de Loire - Pays de la Loire » des Rubans du Patrimoine** qui se tiendra :

le Mercredi 24 juin 2020 à 9 heures 30

à la Fédération Française du Bâtiment Maine et Loire, 227 rue du Docteur Guichard - 49000 ANGERS.

En cas d'impossibilité de nous réunir physiquement à cette date, le jury se tiendra en visioconférence selon les modalités que nous vous communiquerons.

Ce concours national, comme vous le savez sûrement, est organisé en partenariat par l'Association des Maires de France et des présidents d'intercommunalité, les Caisses d'Epargne, la Fondation du patrimoine et la Fédération Française du Bâtiment, rejointes cette année par le Groupement Français des Entreprises de Restauration de Monuments Historiques.

Il récompense, à travers le choix de jurys régionaux et d'un jury national, des communes ou structures intercommunales ayant entrepris des travaux de restauration ou de réhabilitation de leur patrimoine bâti. Les "rubans du Patrimoine" mettent à l'honneur les constructions, sans distinction d'époque ou de taille, s'imposent comme le vecteur des cultures et des savoir-faire et participent, à leur niveau, à la dynamique économique des cités.

Des prix départementaux seront décernés et notre meilleur dossier pourra être proposé au jury national pour concourir aux prix nationaux.

Les critères d'analyse des dossiers sont larges puisqu'ils répondent aux objectifs des cinq partenaires. Ils témoignent à la fois de la qualité des travaux réalisés, du respect des techniques et modes architecturaux locaux, de l'engagement des élus et du mode de financement choisi, ainsi que des retombées, tant économiques, sociales qu'environnementales de l'opération.

Je vous adresse, ci-jointe, pour information, la liste des 10 dossiers éligibles pour notre jury inter-régional. Les dossiers sont consultables en ligne : <https://drive.google.com/drive/folders/1zH-tah6YSMI91IG7z8nawvWl0HjZ47Vy>.

Afin de nous permettre d'organiser au mieux ce jury, nous vous remercions de nous faire part de votre présence en vous inscrivant en ligne : <https://forms.gle/y7LK8gtTrxNQdpD99>.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Président,



Régis ROUSSEAU